

Session des 9 et 10 JUILLET 2020

Vœu du Conseil régional de Bretagne

Aides de l'Etat aux entreprises bretonnes

Adopté à la majorité

(abstention du groupe Rassemblement National et de Madame BLEIN)

La crise sanitaire a fragilisé le tissu économique de notre pays et de notre région. Or si l'État aide les grandes entreprises au niveau national à la faveur des plans de relance, les sous-traitants régionaux ne bénéficient pas de garanties d'en bénéficier.

La crise du COVID 19, au-delà de l'impact sanitaire inédit, se transforme en la plus grave crise économique connue depuis la dernière guerre mondiale. Tous les secteurs sont touchés et ceux qui étaient un peu fragiles avant la crise sont les plus en danger.

En Bretagne, l'industrie a en plus un rôle essentiel d'aménagement du territoire et perdre des entreprises se révèle catastrophique pour des territoires qui n'ont que peu d'autres alternatives pour l'emploi et l'activité économique.

Il en est ainsi d'Air France qui a reçu 7 milliards d'euros de l'État pour faire face à ses difficultés mais dans le même temps Hop, filiale d'Air France à Morlaix, ne reçoit rien. La crainte est que la filiale morlaisienne de l'entreprise nationale soit l'une des victimes du plan de redressement et soit purement et simplement rayée de la carte. Or nous sommes ici en présence d'une activité dont l'importance est primordiale pour le tissu économique local.

De même l'État aide la filière automobile pour un montant total de 8 milliards d'euros dont une partie importante pour Renault. Par contre, il n'y a pas d'aide pour le seul établissement de Renault que l'on ait en Bretagne à savoir les fonderies de Bretagne basées à Caudan. Cette entreprise emploie plus de 400 salariés et constitue un élément économique indispensable pour ce territoire.

Il en est de même pour l'usine Hutchinson à Saint Brieuc. Cette filiale du groupe Total spécialisée dans le joint de précision pour l'automobile et employant plus de 400 personnes pourrait souffrir du plan de redressement du secteur automobile alors que la maison mère Total a elle une santé économique satisfaisante.

A Lannion c'est plus de la moitié des effectifs de l'entreprise Nokia, 402 sur un total de 772, qui sont menacés de suppression. Le groupe finlandais avait pourtant pris des engagements en 2015 auprès du ministre de l'économie de l'époque, actuel président de la République, de maintenir l'emploi sur ce site. Au regard notamment des sommes payées par l'Etat en crédits d'impôts il doit faire pression pour que le groupe Nokia renonce à ses annonces.

Au-delà, c'est tout un tissu de PME PMI qui souffrent.

C'est pourquoi nous attendons que l'Etat joue pleinement son rôle dans sa relation aux grands groupes qui bénéficient de moyens publics considérables.

Nous demandons que l'Etat dans le cadre des plans de soutien aux filières s'appuie sur les régions pour les mettre en œuvre et s'assurer que les moyens publics ne bénéficient pas qu'aux grands groupes mais bien à ce tissu de PME qui fait aussi la vie des territoires.

Le Président



Loïc CHESNAIS-GIRARD